

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2016

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE ES

Spécialité

DUREE DE L'EPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/15 à 11/15.
- Economie approfondie, pages numérotées de 12/15 à 15/15.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

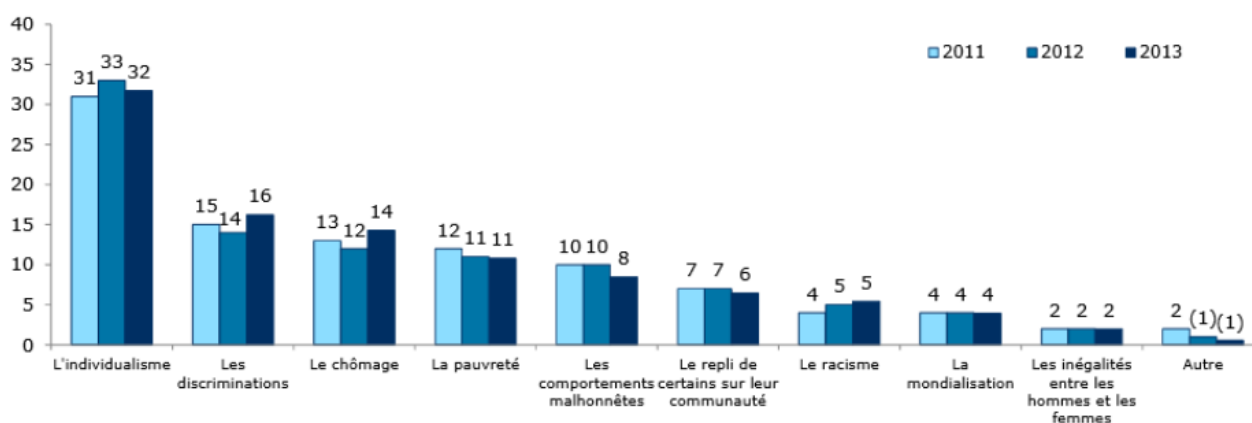
SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Y a-t-il une remise en cause de l'intégration sociale aujourd'hui ?

DOCUMENT 1

Selon vous, qu'est-ce qui, aujourd'hui en France, fragilise le plus la cohésion sociale ? (en %)



Source : « Les Français en quête de cohésion sociale », CREDOC, juin 2013.

Lecture : 32 % des Français en 2013 estiment que ce qui fragilise le plus la cohésion sociale est l'individualisme.

DOCUMENT 2

Type d'aide reçue selon les caractéristiques sociodémographiques en 2011

en %

	Tout type d'aide	Aide financière	Aide matérielle	Soutien moral
Ensemble	40	10	11	35
Sexe				
Homme	34	10	11	28
Femme	46	11	11	42
Quintiles de niveau de vie				
Premier quintile	48	18	17	41
Second quintile	43	12	12	37
Troisième quintile	41	10	11	36
Quatrième quintile	38	7	9	34
Cinquième quintile	32	5	6	28
Situation vis-à-vis de l'emploi				
Actifs occupés	41	10	11	35
Étudiants dont apprentis	52	25	18	43
Chômeurs	51	22	16	44
Retraités	32	3	8	30
Autres inactifs	43	12	9	39

Lecture : en 2011, 40 % des personnes de 16 ans ou plus ont reçu une aide de leurs proches (financière, matérielle ou morale). Une personne peut recevoir plusieurs types d'aides, ce qui explique que la colonne « tous types d'aide » soit inférieure à la somme des trois autres colonnes.

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : « Les aides apportées par les proches », *INSEE Première*, mai 2014.

DOCUMENT 3

Bénéficiaires de minima sociaux entre 2009 et 2012 (en milliers)

	2009	2010	2011	2012 (p)	Evolution 2009-2012 (en %)
Revenu de solidarité active (RSA) socle ¹	1 313,9	1 373,7	1 589,3	1 687,2	28,4
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	883,3	914,9	956,6	997	12,9
Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)	91,9	87,7	84,2	82,1	-10,7
Allocation de solidarité spécifique (ASS) ²	348	355,4	369	411	18,1

Source : D'après INSEE, 2015.

¹ Revenu minimum perçu par les personnes sans emploi.

² Allocation versée aux demandeurs d'emploi qui arrivent au terme de leurs droits.

(p) Données provisoires.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. Qu'est-ce qui distingue la logique d'assurance de la logique d'assistance en matière de protection sociale ? (3 points)
2. Vous présenterez et illustrerez un instrument dont disposent les pouvoirs publics pour mener des politiques environnementales. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document et caractériserez la répartition des patrimoines qu'il met en évidence.

La répartition des patrimoines en France en 2010

Groupe	Nombre de personnes adultes	Patrimoine moyen par adulte	Part dans le patrimoine total
Population totale	50 millions	182 000 €	100%
Classes populaires : les 50% les plus pauvres	25 millions	14 000 €	4%
Classes moyennes : les 40% du milieu	20 millions	154 000 €	34%
Classes aisées : les 10% les plus riches	5 millions	1 128 000 €	62%
Dont classes moyennes-aisées (9%)	4,5 millions	768 000 €	38%
Dont classes très aisées (1%)	0,5 million	4 368 000 €	24%

Lecture : En 2010, les classes populaires (les 50% les plus pauvres) ont un patrimoine moyen de 14 000 euros par adulte et détiennent collectivement 4% du patrimoine total des ménages.

Source : D'après *Pour une révolution fiscale*, Camille LANDAIS, Thomas PIKETTY et Emmanuel SAEZ, 2011.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous expliquerez pourquoi un pays peut avoir intérêt aujourd'hui à mener une politique protectionniste.

DOCUMENT 1

L'un des arguments des opposants au libre-échange est l'existence d'une concurrence déloyale que les règles établies par le GATT¹ puis par l'OMC sont impuissantes à empêcher. C'est un thème développé notamment en France et aux États-Unis dans la période récente. Si les États-Unis sont sensibilisés à cette question, c'est en raison de l'évolution structurelle des échanges internationaux qui les a installés dans une position de nation dont la balance commerciale est déficitaire. De surcroît, les exportateurs américains se sont plaints de difficultés nouvelles pour accéder aux marchés de certains pays. Cela conduit à assimiler les réussites étrangères à des pratiques déloyales qui nécessitent des rétorsions de la part des États-Unis. Les pratiques déloyales invoquées sont nombreuses : elles vont du non-respect des brevets déposés par les firmes américaines aux subventions aux firmes étrangères, en passant par des formes diverses de refus des droits internationalement reconnus aux travailleurs (travail forcé, âge minimum d'embauche...) dans des pays qui abaissent ainsi le coût du travail, ou encore des pratiques de *dumping* (vente à l'étranger à un prix inférieur au prix national). En réaction à cette forme de concurrence, les États-Unis ont adopté une législation en matière de politique commerciale qui leur permet de prendre des sanctions contre les exportations concernées et qui est aussi utilisée comme une menace à l'égard de nations étrangères.

Source : « Internationalisation des échanges et croissance », *Les enjeux de la mondialisation, les grandes questions économiques et sociales III*, Michel RAINELLI, 2013.

¹ GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce signé en 1947 et remplacé en 1995 par l'organisation mondiale du commerce (OMC).

DOCUMENT 2

À partir de 1973, l'essentiel du commerce mondial de vêtements fut régulé par un système complexe de quotas d'importation et d'exportation appelé accord multifibre. Mais en 1994, les membres de l'OMC s'accordèrent pour mettre fin aux restrictions appliquées aux échanges de vêtements au cours de la décennie à venir. À la fin de 2004, les dernières restrictions furent levées, avec des résultats spectaculaires : les exportations de vêtements en provenance de Chine, un pays doté d'énormes réserves de main-d'œuvre bon marché et qui avait des quotas d'exportation relativement faibles sous l'ancien système, explosèrent. Les exportations chinoises de vêtements vers les États-Unis en janvier 2005 étaient plus de deux fois plus élevées qu'un an auparavant. Les exportations chinoises de pantalons de coton avaient augmenté de plus de 1000 %.

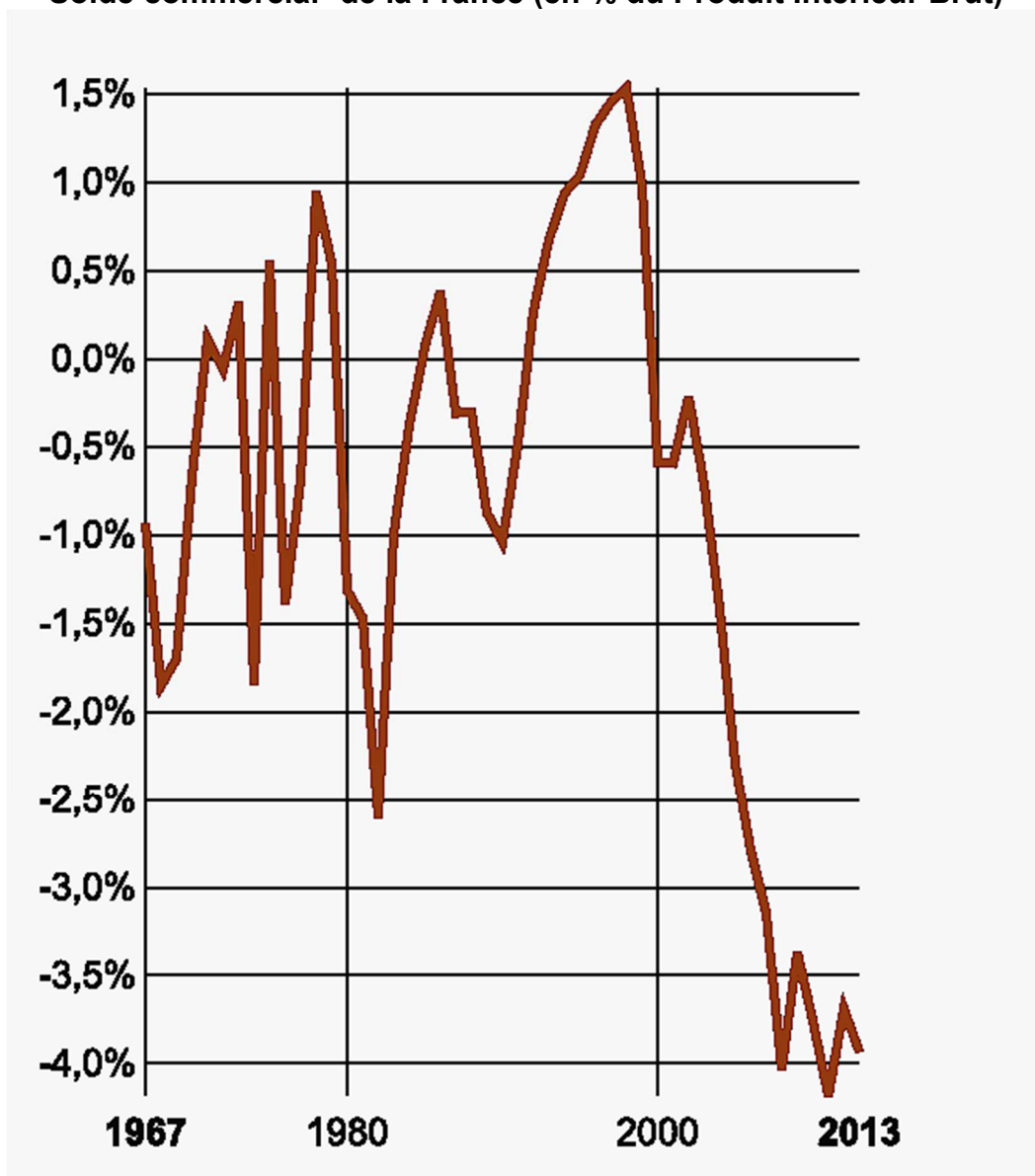
L'explosion des ventes de pantalons chinois fournit la preuve évidente que les quotas avaient précédemment restreint les échanges commerciaux. Elle entraîna également des demandes pressantes de protection temporaire de la part des producteurs de vêtements dans les pays importateurs. En quelques mois, à la fois les États-Unis et l'UE imposèrent de nouvelles restrictions sur les exportations chinoises de vêtements pour ralentir la tendance.

De manière surprenante, ces nouvelles restrictions ne violaient pas les règles de l'OMC. Quand la Chine entra à l'OMC en 2001, elle donna son accord à ce que l'on appelle en jargon de politique commerciale un "mécanisme de sauvegarde" : les pays importateurs étaient autorisés à imposer des limites temporaires aux exportations chinoises de vêtements dans le cas d'une brusque augmentation des importations. Et c'est exactement ce qu'ils firent.

Source : *Microéconomie*, Paul KRUGMAN, Robin WELLS, 2009.

DOCUMENT 3

Solde commercial¹ de la France (en % du Produit Intérieur Brut)



Source : CEPII, « profils pays », *panorama du CEPII*, juin 2015.

¹ Différence entre les exportations et les importations de marchandises.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Quels effets le choix d'un mode de scrutin majoritaire produit-il sur la représentation politique ?

DOCUMENT 1

Le mode de scrutin législatif en vigueur en France, qui a été constamment utilisé depuis 1958, sauf en 1986, a permis de dégager, à quelques rares exceptions près, des majorités nettes et donc d'assurer la stabilité gouvernementale.

Il conduit les formations politiques à faire connaître, avant les élections, les coalitions et les alliances qu'elles forment, ce qui permet aux électeurs d'effectuer leur choix en toute connaissance de cause.

La Commission voit aussi un avantage dans le fait que le mode de scrutin législatif actuel établit un lien direct entre le député et ses électeurs.

Enfin, elle relève ses qualités de simplicité et de clarté : élection d'un député par circonscription ; élection du candidat qui remporte le plus grand nombre de voix.

La Commission considère cependant qu'une meilleure représentation du pluralisme des courants politiques à l'Assemblée nationale est nécessaire.

[...] Elle se prononce pour le maintien du mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour l'élection de l'essentiel des députés, assorti de l'introduction d'une part limitée de scrutin proportionnel.

Source : « Pour un renouveau démocratique » (rapport de la Commission de rénovation et de déontologie de la vie publique présidée par Lionel Jospin), 2012.

DOCUMENT 2

Elections législatives de 2012 en France

	% exprimés (1 ^{er} tour)	Nombre de sièges à l'issue du second tour	% sièges à l'issue du second tour
Extrême gauche	0,98	0	0
Front de gauche	6,91	10	1,73
Socialiste	29,35	280	48,53
Radical de gauche	1,65	12	2,08
Divers gauche	3,40	22	3,81
Europe Ecologie – les Verts	5,46	17	2,95
Régionaliste	0,56	2	0,35
Écologiste	0,96	0	0
Autres	0,52	0	0
Le Centre pour la France	1,77	2	0,35
Alliance centriste	0,60	2	0,35
Parti radical	1,24	6	1,04
Nouveau Centre	2,20	12	2,08
Union pour un Mouvement Populaire	27,12	194	33,62
Divers droite	3,51	15	2,60
Front national	13,60	2	0,35
Extrême droite	0,19	1	0,17
Total	100	577	100

Source : D'après le Ministère de l'Intérieur, 2015.

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Comment les répertoires d'action politique ont-ils évolué ?

DOCUMENT

Madrid, 15 mai 2011 : des milliers de personnes se massent à la Puerta del Sol. Autour de la statue du roi Charles III, de larges bâches de couleur font office de tentes improvisées. Les Indignados scandent une phrase traditionnelle des manifestations : « *El pueblo unido jamás será vencido*¹. » Partout, des slogans, inscrits sur du carton ou sur de larges banderoles déployées sur les façades des bâtiments. Ils sont bientôt des dizaines de milliers, réunis jour et nuit, dans une clameur indescriptible. Le campement de la Puerta del Sol sera levé en juin. L'histoire aurait pu en rester là. Mais, *via* Internet, les SMS, les réseaux sociaux, un mouvement est né : les Indignés. Il essaime² en Grèce, en Israël, aux États-Unis... de Wall Street à Athènes, les slogans sont divers, mais les manifestants se réclament de la même indignation face à une démocratie devenue l'arme des « puissants » et à un « pouvoir financier » omnipotent. Le 15 octobre 2011 est organisée une « journée planétaire des Indignés » : des manifestations ont lieu à Londres, Tel-Aviv, New York, Montréal, Tokyo ou encore Johannesburg. Au-delà des rassemblements médiatisés, que savons-nous des Indignés ? Que veulent-ils ? Comment s'organisent-ils ? [...]

Une part de l'indignation tient à la déception à l'égard du système représentatif, pointée par les Indignés espagnols ou français *via* le slogan « Démocratie réelle ». En Espagne, l'exigence de réforme de la loi électorale pour favoriser les petits partis fut l'un des points de convergence des Indignés. Aux États-Unis, Occupy Wall Street³ en appelle à la « *direct democracy*⁴ », explique Mark : « *Le but d'Occupy est de réintroduire une culture de la participation publique. Nous voulons que les voix des citoyens s'élèvent, qu'ils ne soient plus des spectateurs passifs de cette société.* » Cette revendication d'une « véritable » démocratie s'accompagne d'une dénonciation par Occupy d'une « *collusion* » des milieux politiques et financiers et de l'exigence d'une plus grande « *justice sociale* ».

Source : « Indignés : les nouvelles formes de protestation »
Justine CANONNE, Sciences Humaines, février 2013.

¹ Le peuple uni ne sera jamais vaincu.

² Diffuse.

³ Mouvement de contestation dénonçant les abus du capitalisme financier.

⁴ Démocratie directe.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Quel est l'impact des variables démographiques sur le financement de la protection sociale ?

DOCUMENT 1

En 2005, 212 milliards de prestations ont été versées au titre de la vieillesse, soit 12,8% du PIB. Avec 43% de la masse totale des prestations sociales, ce poste est le plus important des dépenses de protection sociale.

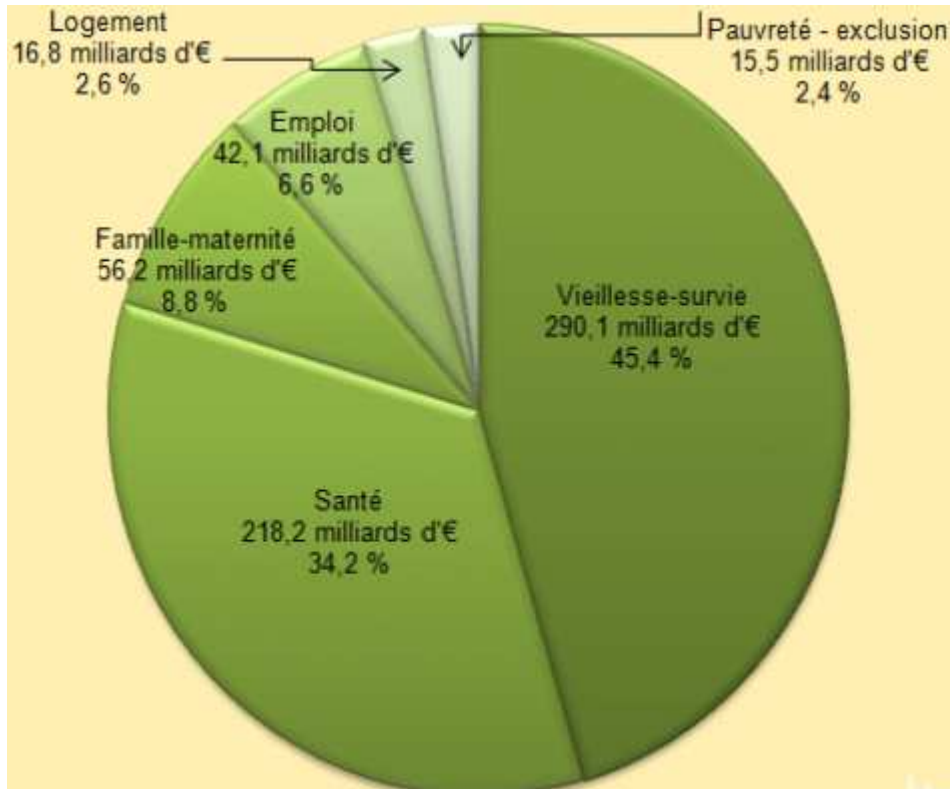
En France, le système de retraite [...] fonctionnant par répartition, est principalement financé par les cotisations sur les revenus versées par les employeurs et les salariés (près de 60% des ressources des régimes de base en 2005) et par impôts et taxes affectés. Les taux de cotisations retraites des salariés du secteur privé (70% des actifs et 78% des dépenses de retraite) sont de 26% sur le salaire brut en 2007 : 10,5% sont à la charge du salarié, le reste à la charge de son employeur.

Sous l'effet du choc démographique, le nombre de retraités augmenterait de plus de 60% entre 2005 et 2050 ; la part des pensions dans le PIB progresserait vivement pour atteindre 13,5% en 2020 puis 14,6% en 2050. Le nombre des actifs cotisants aux différents régimes progresserait d'à peine 10% ; la part des cotisations serait quasi stable sur toute la période de projection. Le système, qui est aujourd'hui à l'équilibre, présenterait un besoin de financement de l'ordre de 0,7% de PIB en 2020 et 1,7% de PIB en 2050.

Source : Frédérique NORTIER, www.observatoire-retraites.org, octobre 2013.

DOCUMENT 2 :

Les prestations de protection sociale en 2011 par risque



Source : www.irdes.fr, 2013.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie</p>
--

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Comment les barrières à l'entrée permettent-elles de conforter un pouvoir de marché ?

DOCUMENT 1

La théorie économique néoclassique montre que l'équilibre obtenu sur un marché en concurrence parfaite est à la fois efficace et optimal. Cependant, les conditions de réalisation de la concurrence parfaite ne sont pas satisfaites sur la plupart des marchés existants, qui relèvent donc, en pratique, de régimes de concurrence imparfaite. Le degré de concurrence entre les offreurs y est alors réduit, ce qui nuit aux consommateurs : ils paient en effet plus cher des biens disponibles en quantité moindre par rapport à la situation de concurrence parfaite. Cette situation est au fondement de la critique des professions réglementées : leur réglementation réduit le degré de concurrence, favorisant une situation de concurrence imparfaite, alors que leur déréglementation permettrait au contraire d'accroître la concurrence entre les professionnels et de se rapprocher des conditions de réalisation de la concurrence parfaite.

Toutes les professions réglementées se caractérisent par l'existence d'un contrôle à l'entrée, sous la forme d'exigences de formation et d'autorisations spécifiques d'exercice. L'implantation d'une officine de pharmacie ou d'un office notarial est par exemple soumise à une autorisation préalable de l'État, ouvrir un débit de boissons nécessite l'obtention d'une licence, les hôtels doivent respecter de nombreuses obligations en termes de sécurité et d'hygiène, devenir chauffeur de taxi implique de réussir un examen pour obtenir une carte professionnelle, les avocats doivent s'inscrire à un barreau, etc. Ce contrôle réduit les possibilités d'entrée sur les divers marchés correspondants, ce qui restreint l'offre de services par rapport au régime de concurrence pure et parfaite, défini par l'absence de toute barrière à l'entrée. Les professions réglementées se caractérisent ainsi par des imperfections de concurrence qu'il semble possible de réduire en éliminant ou allégeant les réglementations. Dans cet esprit, favoriser par exemple la libre installation des notaires a pour but d'accroître l'offre de services notariaux, donc la concurrence entre les notaires, et donc de les inciter à réduire leurs coûts pour proposer des prix plus attractifs à leurs clients.

Source : « Libéraliser ou réglementer les professions : Quelles justifications économiques? », Camille CHASERANT et Sophie HARNAY, www.laviedesidees.fr, juin 2015.